



Note politique du 15 mai 2025

Projets ÉQUILIBRE et 600 milliards PLUS

Aux instances élues de se montrer désormais à la hauteur

Didier Dufau

1. La campagne pour l'élection du président de LR a été pauvre en projets économiques et sociaux ambitieux et forts

Lors de leur campagne pour la présidence des Républicains les deux candidats ont mis en avant leur souci d'un projet sans compromis, courageux, moderne, innovant et capable de trouver une majorité électorale, après avoir été conforté par un referendum interne voté par les militants. Laurent Wauquiez a d'ores et déjà voulu prendre parti sur des sujets en général difficiles à assumer publiquement : Clandestins à Saint Pierre et Miquelon ; suppression du RSA ; regroupement des aides et plafonnement à une fraction du SMIC. Bruno Retailleau n'a pas voulu encore préciser ses mesures de rupture. Ses « cent mesures » présentées au Sénat en 2020 étaient prudentes et marquées plus par des déclarations d'intention que par une volonté farouche d'aboutir à des résultats très significatifs. À Boulogne Billancourt devant près de 2 500 personnes, il a été fort sur les adjectifs mais plutôt silencieux sur les mesures de ruptures annoncées. Dans ces réunions de proximité, Laurent Wauquiez donne beaucoup d'exemples de situations absurdes et d'anomalies choquantes, et met en avant qu'il n'est pas tenu au silence par la solidarité gouvernementale. Globalement, on ne voit pas clairement les nouvelles caractéristiques de la situation économique à créer. Sur l'écologie, l'Europe, les intentions affirmées sont fortes mais les modalités ne sont pas explicites. Ecologie de droite, le même vocable partagé par Retailleau et Wauquiez, cela ne veut rien dire.

Comme LR de base, nous n'avons pas les mêmes contraintes. Le buzz n'est pas une préoccupation ni la peur de perdre pour s'être trop engagé sur une mesure polémique. Nous pouvons donc énumérer les éléments critiques d'un plan de rupture et de redressement du pays. Philippe de Villiers a récemment exigé qu'il soit « impressionnant ». Nous ajoutons **qu'il faut obtenir l'adhésion majoritaire du pays**

et qu'il doit rassurer et convaincre, voire enthousiasmer. Il ne peut donc être pénitentiel ou aventuré.

Beaucoup de plans de redressement ont été proposés ces dernières semaines, par différentes sources, mais ils butent toujours sur la même question : « nous savons tous ce qu'il faut faire, mais nous n'osons pas trop insister sur les questions qui fâchent pour ne pas stimuler des réactions négatives dans le pays ».

Un bon projet de redressement doit à la fois proposer des mesures efficaces et à la mesure de la situation dramatique actuelle mais aussi les inscrire dans une formulation qui permette **une écoute positive dans le pays et l'ouverture d'une perspective nouvelle et indiscutable de progrès.**

Il faut également tenir compte, pour la future présidence de LR, des projets du gouvernement qui peuvent reprendre des éléments d'un plan de redressement sans qu'on sache s'il s'agit de les enterrer ou de les mettre en œuvre. Dans le cas de Bruno Retailleau qui est au gouvernement, on peut comprendre une certaine prudence. Pour les deux, qui ont une ambition présidentielle, le risque d'en dire trop et de se retrouver avec un programme pillé en 2027 peut être une préoccupation légitime.

La situation pour le parti est différente : sans projet, il n'y a plus de discours ni d'arguments ni d'engagement. Le vide programmatique est la mère du désastre électoral. On l'a vu pendant toute la période Jacob où le slogan et la pratique était : chut !

2. Il appartient au Parti de ne pas rester dans le flou. C'est pourquoi nous proposons le programme **600 milliards Plus** comme base possible **de discussion** si rien de meilleur ne se révèle.

Comme vu dans nos notes précédentes, la France a perdu environ 600 milliards d'euros de PIB en cinquante ans de mesures antiéconomiques et de crises périodiques. La somme est facile à calculer : on prend les trois pays comparables les mieux placés, on fait la moyenne de leur PIB par tête, et on multiplie par la population française. On aboutit à un PIB d'environ 4 mille milliards d'euros, contre 3 mille milliards actuellement. On prend 60 % de l'écart, pour ne pas extrémiser la question. On aboutit aux 600 milliards que nous proposons de regagner, une somme finalement modérée comparée à un effort qui nous remettrait vraiment en tête.

Pour être crédible, ce plan doit répondre à deux questions :

- Est-ce que la situation qui est visée sera bien de l'excellence nécessaire, méritant toutes les ruptures et tous les efforts qui vont être demandés ?

- La transition entre la situation actuelle et la situation ciblée est-elle crédible avec les moyens proposés ?

L'erreur probable du plan Fillon est d'avoir associé la hausse du pouvoir d'achat à la seule baisse des prélèvements. Le secteur public s'est vu menacé et une angoisse générale s'est manifestée très vite au sein de la population : « je vais être moins bien soigné et moins aidé, alors qu'on me demande des efforts ». La suppression de policiers par Nicolas Sarkozy en pleine montée de la délinquance était restée dans les mémoires. Un doute s'est formé pendant les vacances de fin d'année précédant l'élection, sur ce que serait la situation de chacun après la mise en œuvre du plan Fillon. Face au RN qui ne parlait que de pouvoir d'achat et à Macron qui ne parlait que suppression de la taxe d'habitation, l'adhésion ne s'est pas faite aussi largement que nécessaire.

3. Quel serait l'effet budgétaire d'un rattrapage de PIB de 600 milliards d'euros, avec un taux de prélèvements global de 35 %.

Le PIB de la France

	2024	PIB en valeur*	PIB en volume*
Trimestre 1	722,2		646,5
Trimestre 2	724,8		648,2
Trimestre 3	734,0		650,9
Trimestre 4	736,4		650,4
Année 2024	2917,4		2596

* en milliards d'euros

Pour la simplicité du raisonnement, prenons le PIB en valeur : avec le taux officiel de prélèvement de 42.8 % du PIB, le montant total des prélèvements est de 1 247 milliards d'euros. Dans la situation visée le PIB sera de 2 914 +600 = 3 500 milliards d'euros. Montant des prélèvements : 35 % de 3 500 milliards = 1 200 milliards.

Première conclusion : **nous ne privons pas l'état et les régimes sociaux de recettes** ; il n'y a pas de déchéance des services publics ni de ruine des employés publics ni des personnes légitimement assistées.

Seconde conclusion : la hausse de 600 milliards va directement **dans la poche du citoyen**, réglant au passage toutes les questions de pouvoir d'achat et de financement de la croissance.

Leçon : Un plan d'avenir dont le levier est la hausse de la production ne ruine pas l'état même lorsque le taux de prélèvement baisse fortement. Les citoyens eux s'enrichissent. C.Q.F.D. !

Il n'y a pas de miracle : 1 euro pris à la production c'est deux euros de richesses qui disparaissent. Quand on inverse la situation, deux euros de production de plus sont disponibles et on retrouve la même ressource fiscale avec un taux de prélèvement de 35 %.

Conséquence : le plan **600 milliards plus** présenté correctement est un bulldozer qui donnera un avantage surplombant à LR.

En jouant sur une augmentation de 20 % de la production, en limitant à 35 % le niveau de prélèvements, on maintient le niveau de dépense publique tout en dopant de près de 25 % le pouvoir d'achat. Il n'y a aucune destruction seulement du **plus**. C'est cette accroche qui doit être imprimée dans l'esprit des Français. La leçon de l'échec du plan Fillon, excellent par ailleurs, doit être comprise.

4. Le paysage fiscal aura profondément changé

Évidemment, obtenir un sursaut de production impose de formidables ruptures.

La nouvelle fiscalité est basée sur les concepts suivants :

- a. Choix de peu d'impôts d'assiettes larges avec les taux les plus bas possible (nous avons plus de 250 impôts et taxes souvent avec les taux les plus forts du monde développé).
- b. Privilégier les impôts les plus égalitaires entre produits nationaux et importés. En clair ne pas mettre en concurrence des produits qui contiennent une charge sociale et réglementaire lourde dans leur structure de coût avec des produits qui n'en contiennent pas.
- c. Pas d'impôts sur les facteurs de production
- d. Les prestations sociales sont basées sur des cotisations et non sur l'impôt (système Bismarckien et non Beveridgien pour les spécialistes)
- e. On proposera des impôts incitatifs pour résoudre des problèmes nationaux
- f. On proposera des impôts désincitatifs pour protéger certains aspects de la vie nationale.
- g. On évite les impôts cumulatifs
- h. Impôts forfaitaires à 25 % sur les revenus de l'épargne quelle que soit leur nature (mobilier et immobilier)
- i. Les aides doivent le plus souvent passer par des réductions d'impôts et non des subventions. Elles doivent être temporaires et conditionnelles
- j. Mise hors la loi des gratuités.

Principales modalités fiscales correspondant aux principes

- k. Pas d'impôts sur le capital, la plus-value et l'héritage

- l. Impôts sur la consommation : TVA à 25 % sur tous les produits, 5 % sur les produits de première nécessité -35 % sur les produits de luxe
- m. Impôts sur l'énergie pétrolière et gazière importée : TVA à 50 %
- n. Impôts sur l'alcool : TVA à 50 %
- o. Impôts sur l'énergie produite nationalement : TVA à 25 %
- p. Impôts locaux
 - i. Taxe d'habitation rétablie
 - ii. Taxe foncière plafonnée
- q. Impôt progressif sur le revenu payé par 100 % de la population. Très fortes réductions pour famille nombreuse (à partir de trois enfants et surtout quatre).
- r. Impôt sur les sociétés de 25 % pour les TPE-PME et 35 % pour les grandes entreprises. L'effet reste redistributif : les bénéfices distribués sont taxés deux fois, au sein de l'entreprise et sur l'actionnaire. $35+25 = 60\%$, ce n'est pas rien.
- s. Droits de douane : plus élevés avec les pays présentant de graves excédents dans leur balance avec la France.

Commentaire

L'impôt décourage le gâchis d'énergie et la consommation excessive l'alcool. Il encourage les naissances et la formation de capital, source de la production.

Il est redistributeur par l'IR, le quotient familial, et le triple niveau de TVA.

La fiscalité n'intervient pas dans le financement des dépenses sociales : maladie, chômage, retraites, qui sont toutes sous régime assurantiel payé par les bénéficiaires.

5. Principales modalités de financement et d'organisation du domaine social

- a. Fusions des cotisations patronales et salariales : Le salaire brut est présenté différemment : le salaire brut nouveau est constitué du salaire net plus les cotisations salariales plus les cotisations patronales. Il est payé intégralement au salarié.
- b. Les cotisations sont appelées directement aux assurés par les organismes d'affiliation.
Chaque régime doit être équilibré. Il est possible de partir à la retraite quand on veut moyennant une surcote ou une décote. Les organismes peuvent chercher des rémunérations plus fortes grâce à des fonds de pensions défiscalisés.

- c. Les exonérations temporaires ou définitives pour situation exceptionnelle (handicap, détresse sociale) sont financées par une contribution universelle sur le revenu de 5 %.
- d. Règles
 - Retraite à taux plein à 67 ans pour tous sans date butoir -
 - Heures supplémentaires à partir de 40 heures
 - Durée de travail dans l'administration de 40 heures
 - Pas de durée de travail obligatoire légale : laissée à la négociation sociale dans le privé.
 - 4 jours de carence pour tous, modulables jusqu'à 5 en cas d'absentéisme collectif abusif.
 - Immigration **exclusivement** de travail.

6. Principales modalités d'organisation du domaine étatique

- a. Extension de l'emploi contractuel dans la fonction publique, avec suppression du statut de fonctionnaire jusqu'à la catégorie A+ exclue
- b. Réduction du nombre de hauts fonctionnaires à 15 000.
- c. Réduction du nombre d'emplois public de 500 000 par non-remplacement des départs à la retraite ou conversion dans le secteur marchand.
- d. Interdiction du cumul de plusieurs rémunérations d'état.
- e. Suppression ou des régions ou des départements avec suppression effective des budgets et des postes en doublons.
- f. Pas d'impôt spécifique européen.
- g. Gestion contrôlée et réduite des fonctions d'état concédées à des organismes « indépendants ». Les dirigeants fonctionnaires détachés gardent leur rémunération statutaire sans possibilité de cumul. Les ministres de tutelle peuvent imposer par décret des décisions et corriger à la volée des déviations par rapport à la politique gouvernementale qui reste la seule légitime. Le nombre des organismes délégués est divisé par quatre soit par fusion soit par suppression pour aboutir à 300.

7. La nouvelle vision du citoyen

- Il sait qu'il conservera l'essentiel de son revenu et de son capital, lui et sa famille, dans la durée.
- Il peut investir et prendre des risques
- L'investissement dans le financement des entreprises et du capital immobilier est durablement favorisé permettant la fluidité des marchés correspondants et l'ajustement de l'offre et de la demande
- Personne ne peut plus s'en sortir sans travailler lorsqu'il a la capacité de le faire.
- Il n'y a plus de stratégies possibles d'évitement du travail
- La fraude se réduit massivement

- La propriété et la liberté sont soutenues et non pas entravées.
- Le dynamisme des naissances est restauré
- L'idée de vivre avec l'argent des autres ou un endettement forcené disparaît.
- On peut acquérir des biens sans risque d'être obligé de les vendre pour des raisons fiscales. Les taxes assises sur le capital sont en fait des impôts sur le revenu qui forcent à vendre le bien si la somme IR plus impôts sur le capital dépasse une certaine limite, ou quand le revenu vient à manquer. Dans tous les cas c'est une double peine.
- Le prélèvement à la source est supprimé pour les cotisations sociales
- Les organismes sociaux sont mis en compétition. Comme en Suisse.
- Le citoyen redevient un individu responsable de lui-même dont la situation dépend d'abord de son travail et de son dynamisme familial.
- En cas de graves difficultés, l'aide est conditionnelle, temporaire et exige des contreparties. Plus de RMI, RSA ou toutes autres allocations permanentes.
- Rien ne peut être totalement gratuit.

8. Quelques points clés

Un salarié qui percevait un salaire net de 2 000 euros par mois voit son salaire passer automatiquement à 2000 + charges salariales + charges patronales : soit 4 000 euros (entre 4000 et 15000 selon les cas).

Un couple de la classe moyenne dont les deux membres travaillent reçoit un salaire de 8 000 euros par mois. Le passage aux 40 heures entraîne une hausse de rémunération mécanique de 14 % ce qui porte le tout à plus de 100 000 euros par an. À lui de voir, sur cette base comment il paie ses cotisations maladie, retraites etc. Il touchera aussi une part supplémentaire du fait de la croissance globale accélérée, tout en voyant chuter les obligations réglementaires abusives. Il va devenir très attentif aux libéralités qui peuvent être accordées par les caisses auxquelles il s'affiliera et dont il verra immédiatement le résultat sur son revenu.

Tout salarié est libre de naviguer entre service public et entreprise privée.

L'entreprise n'est plus responsable du paiement de la fiscalité à l'état et des cotisations salariales de ses salariés. Seul le chômage reste dans sa dépendance. Les décisions prises dans le domaine social ne la regardent pas. Elle s'occupe de sa prospérité. Nous verrons qu'elle est partiellement protégée par un tarif extérieur commun et l'interdiction internationale des trop gros excédents par nature abusifs. Comme en Suisse, différentes caisses peuvent prendre en charge la couverture des prestations maladies, retraites, etc. L'Urssaf perd son monopole de fait car de jure il ne l'a pas.

L'État devra supporter une véritable révision de l'ensemble de ses politiques publiques, avec la réduction drastique du champ de ses subventions. Les Fracs sont supprimés. Les cours d'assises reviennent à leur statut de cour sans appel. La cour de sûreté de l'État est rétablie. La diminution de la criminalité par une répression féroce permet de retrouver des rythmes judiciaires corrects. Les budgets sont concentrés sur le régalien. Le régime des intermittents du spectacle est financé par le cinéma pas par l'impôt général. Comme tous les systèmes assurantiels il doit être constamment équilibré sans intervention des non concernés. Dans les hôpitaux, les mairies et les ministères et les écoles, la gestion comptable est confiée à des entreprises privées comme le contrôle de gestion. La cour des comptes n'a qu'un rôle de superviseur. La mise en concurrence lors des appels d'offres permet de réduire les coûts tout en assurant un meilleur service sans absentéisme structurel.

L'obstacle de la perte d'indépendance de la France dans le cadre maastrichien est réel. On sait que le pays est ligoté en matière fiscale et économique. On le dépassera en utilisant l'instrument de souveraineté primordial : le referendum.

9. Une diplomatie de la prospérité

1. La question des changes flottants

Il faut rétablir un système des changes qui interdise les grands déficits et les grands excédents. Les désajustements doivent être contrôlés de préférence par la valeur de la monnaie plutôt que par des droits de douane. Mais un mix des deux peut être nécessaire si la mise en œuvre de solutions raisonnées et concertées s'avère impossible.

2. La question de l'Euro

L'Eurosystème possède un défaut structurel : il ne permet pas l'ajustement des balances de paiements et des pays comme l'Allemagne, la Hollande ou l'Irlande par des mécanismes différents engrangent des excédents tout à fait excessifs qui pénalisent tous les autres pays de l'Eurozone.

La solution la plus simple est d'imposer des taxes progressives sur les excédents qui alimenteront un fonds européen de régulation conjoncturel.

3. La question de la suractivité normative des instances européennes

L'interpénétration structurelle des grandes ONG internationales au Parlement européen comme auprès des commissaires, est totalement abusive et conduit les

peuples à se voir imposer des « agendas » qui représentent plus les intérêts des groupes de pression que la volonté des peuples.

Le grignotage incessant du champ des responsabilités exclusives et partagées prive les nations du contrôle de leur économie et de leur destin.

L'installation dans les circuits bruxellois du Wokisme et des frères musulmans sont deux exemples caricaturaux.

C'est évidemment la politique folle du Commissaire Timmermans en matière d'écologisme qui a fait dérailler la politique énergétique avec un biais intenable en faveur des ENR, dérailler le secteur industriel, dérailler le secteur de l'agriculture et dérailler le secteur du logement.

Il faut revenir sur le calendrier de la pseudo « transition climatique » et rétablir un plan de défense de l'environnement réaliste dans ses mesures et dans sa durée. Rappelons qu'en 1973, la panique portait sur le risque de glaciation climatique :



L'action anti- pollution n'est pas « transitoire » : elle est là pour durer éternellement. L'important est de ne pas se tromper de combat et de calendrier.

Indépendamment de la question climatique, la France est sous rançon des pays pétroliers. Il faut baisser cette rançon et la première manière de le faire est d'exploiter à fond nos ressources propres tant que des solutions plus pérennes seront en cours de construction. Il faut donc exploiter notre gaz de schiste et les poches d'hydrogène disponibles.

Il faut arrêter de surjouer l'installation de puissance dans les Enr (éoliennes et photovoltaïques) qui génèrent de l'électricité sans aucun rapport avec la demande et fragilisent la stabilité du réseau. L'expérience espagnole est un énorme avertissement. L'énergie électrique doit prioritairement être fournie par les équipements pilotables, les moyens ENR n'étant connectés qu'en cas de besoin complémentaire et si la production existe. Les installations Enr doivent régler elles-mêmes sans subvention la question de leur débouché. S'ils produisent hors des périodes de besoins, ils sont débranchés du réseau général et ne peuvent servir que les besoins locaux qui leur sont directement associés.

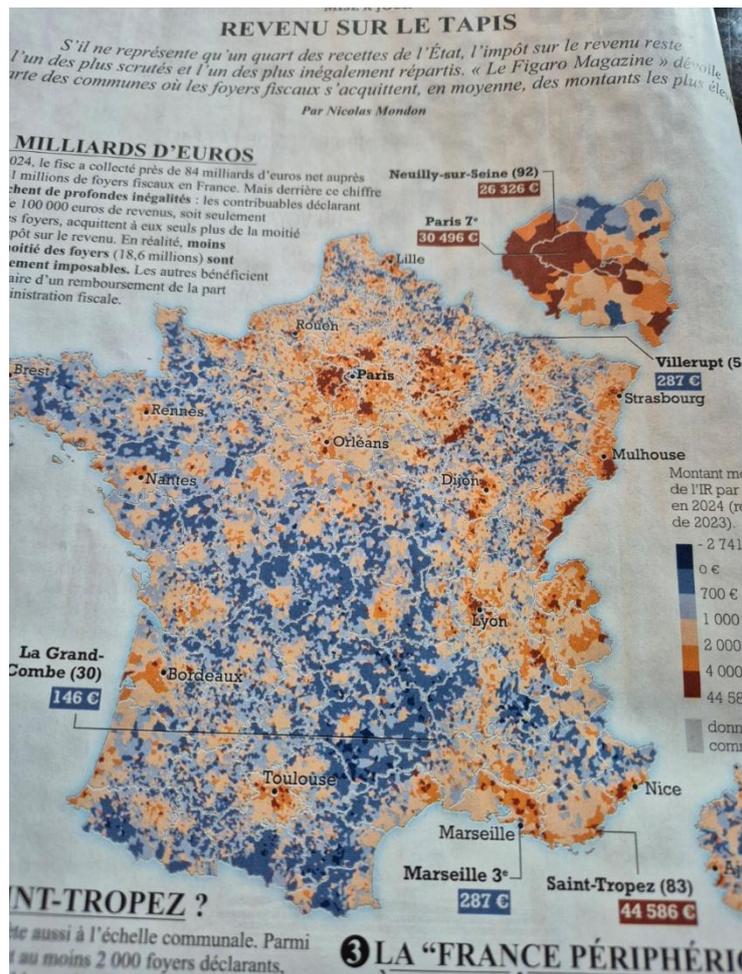
Rappelons qu'on a déjà dépensé plus de 300 milliards dans ces bêtises au prix du saccage de la beauté de nombreuses parties du pays et qu'on doit encore payer cette même somme dans le cadre du projet européen. Il faut annuler l'essentiel de cette dépense.

Il faut évidemment rétablir les marchés immobiliers, automobiles, agricoles avant leur effondrement définitif.

10. Complémentarité du projet ÉQUILIBRE de reconquête de la gestion des grandes villes

Nous avons donné dans une note précédente la répartition de la valeur immobilière en France qui confirmait que 80 de la valeur en France se concentre dans les grandes conurbations.

Ci-dessous nous reprenons la carte fournie par le Figaro magazine de la répartition des impôts :



Ce graphique confirme qu'une part très importante de la richesse nationale se produit dans les grandes villes. En fait près de 80 de la croissance nouvelle se fait dans les grandes conurbations.

Malheureusement la plupart d'entre elles sont tombées sous la coupe de municipalités qui ont choisi :

- De paralyser les circulations
- De laisser se développer la délinquance et le narcotrafic
- De pousser l'imposition à des sommets sur les actifs
- D'agréger des immigrations de peuplement en embolisant toutes les ressources d'hébergement social.
- D'empêcher l'implantation d'activités nouvelles
- De rendre leur ville répugnante et répulsive.
- De pousser au maximum la dépense et les effectifs publics.
- D'alimenter au-delà de toutes limites les subventions aux ONG et associations amies.
- ...

En changeant radicalement cette trajectoire d'étouffement, les nouvelles majorités municipales contribueront naturellement à tenir l'objectif de 600 milliards d'euros de PIB supplémentaire.

Conclusion

Emmanuel Macron a fait la preuve qu'une approche nombriliste, socialisante, étatiste et européiste, flottant sur les modes et la seule communication, détruit le pays.

Il n'y a plus un sou pour recommencer des aventures socialistes à la Mitterrand, Rocard, Jospin ou Hollande. D'autant plus que la soumission de la gauche au programme de destruction nationale de LFI menace la France de mort économique subite.

Le socialo centrisme n'a plus de base programmatique. Tout le monde a compris qu'on ne pouvait pas continuer à « marcher sur la tête ». On est au bout du bout de cette illusion là : il suffit de constater la dégringolade.

Le RN n'a aucune politique économique sérieuse. Son leader de substitution depuis la condamnation de Mme Le Pen est bien « un pot de yoghourt bien lavé mais vide ». Le « yen a marre, cassons tout » n'est pas une solution.

Il faut reconstruire. **On ne peut le faire que par l'augmentation de la production**, avec rétablissement de la natalité, de la sécurité, de la qualité de la formation générale et technique, de la recherche. Au point où en est de notre effondrement, la radicalité de certaines mesures s'impose.

Le projet **600 milliards plus** est un minimum. Le projet **ÉQUILIBRE** de reconquête des grandes villes aux prochaines municipales une nécessité absolue.

Le mouvement qui a créé la cinquième République doit fermer la parenthèse socialo centriste malheureuse qui a vu la France s'enfoncer dans le déclassement radical. Un pays sans indépendance, ouvert à tout vent, détruit par la délinquance, la paresse subventionnée et la surréglementation obsessionnelle, paralysé par les cours de justice, l'européisme, la fiscalité délirante, marqué par le vieillissement et la dénatalité, enfoncé dans un endettement colossal, où le terrain culturel est abandonné au Wokisme et où la haine de soi domine tout le circuit scolaire, est un pays ravagé et en voie d'effondrement.

Nous sommes certains que nos deux projets, **600 milliards plus et Équilibre**, concentrent **le minimum** programmatique nécessaire. Il était indispensable que cela soit dit et écrit. A compter du 19 mai, ce sont les instances élues de LR qui devront s'atteler à la tâche. Si elles flanchent à nouveau et s'enfoncent dans la politicaillerie, les ambiguïtés, le silence, la Com' stérile, le nombrilisme des écuries présidentielles, la domination des clans, tout en se montrant incapable de revenir aux sources de l'exigence gaulliste et de produire le programme massif de redressement indispensable, personne d'autre ne redressera la France dont la chute deviendra définitive. 2 000 ans de gloire française disparaîtront dans les poubelles de l'histoire. Une honte et un scandale impardonnables.

La base militante crie au futur président du mouvement : tout est là pour agir ! Il faut y aller sans faiblesse. Le pays a besoin de nous. Nous savons exactement ce qu'il faut faire. Alors courage et on fonce !

Vive les Forces Françaises Libres.

